

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le mercredi 16 janvier 2019 à 20h sous la présidence de monsieur Ludovic JULIEN, Maire, le Conseil Municipal s'est réuni en salle Annexe de la Mairie.

Présents : Messieurs JULIEN, CHERION, GUEULLET, RONCERET, DENIS, mesdames DORIAT, EDELIN, AGUINET, DUPOUX, CHAPUT

Excusés : Mesdames PARIS, BOYER, FAVIER (pouvoir M GUEULLET) Messieurs JUAN, VOLAT.

Secrétaire de séance : Madame DUPOUX

Le PV précédent est adopté moins une abstention.

1) Choix des entreprises concernant le projet de Réhabilitation de l'ancien Presbytère en maison de santé.

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée la réalisation d'un appel d'offres aux entreprises sur le site marché public Allier du 30 novembre au 24 décembre 2018 et les vérifications financières et techniques réalisées par la société Stéphane PICHON maître d'œuvre du projet.

Le Conseil Municipal décide

- Lot 2 Charpente Bois : d'attribuer le lot à la société LABEYRIE pour un coût de 12 862.60 € HT
- Lot 3 Couverture Zinguerie : d'attribuer ce lot à la société SANI-THERMIQUE pour un coût de 34 214 € HT
- Lot 9 Plomberie-Chauffage-Sanitaire Ventilation : de déclarer ce lot sans suite lié à un motif de redéfinition du besoin.

2) Multiservices (ex-épicerie)

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal l'achat de l'immeuble de l'ancienne épicerie pour un coût de 120 000 € HT le 23 mai 2019, la nomination du cabinet LMN comme maître d'œuvre du projet le 10 septembre 2019 et la réalisation d'une étude d'avant-projet de 200 000 € HT comprenant la rénovation complète de la partie commerciale. Monsieur le Maire propose d'inclure à cette estimation les frais indus de maîtrise d'œuvre, bureau de contrôle, à hauteur de 20% comme estimé traditionnellement par les études de l'Agence Technique Départementale de l'Allier ce qui porte le montant total à 240 000 € HT.

Le Conseil Municipal valide l'estimatif d'Avant-Projet de 240 000 € HT concernant le réaménagement du bâtiment de l'ancienne épicerie en multiservices, et sollicite des subventions auprès de l'Etat, du Conseil Départemental, de la Région, de l'Europe

3) SDE 03 (Syndicat Départementale de l'Energie 03)

Le Conseil Municipal :

- Approuve la modification des statuts du SDE03 qui intègre 2 compétences optionnelles : le Gaz Naturel Véhicule et l'hydrogène et 2 activités complémentaires : le suivi énergétique des bâtiments publics et la planification énergétique territoriale.
- Est favorable à l'adhésion de la Communauté de Communes Pays de Tronçais au SDE 03.

4) Camion

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à acheter le véhicule utilitaire de marque FORD à la société AF TRUCKS au bénéfice des services techniques pour un coût de 23 990 € HT et sollicite le dispositif de solidarité départemental du Conseil Départemental concernant ce projet.

Divers

- Le recensement est en cours dans la commune du 17 janvier au 16 février, merci de réserver le meilleur accueil à nos agents. Il s'agit à la fois d'un outils statistique nécessaire à l'élaboration des projets communaux ainsi que d'un élément de calcul pour les dotations financières de l'Etat.
- La commune participera au débat national le jeudi 24 janvier de 19h à 22h au Centre d'Animation Culturelle.